

13. 9. 84.

## Note verbale.

Monsieur le Président de la Confédération Suisse a eu l'honneur d'entretenir le 19 août dernier S. Exc. Monsieur le Comte Fé, Ministre d'Italie, de l'incident relatif à Monsieur le Consul Grechi. Monsieur le Président a exposé que selon le sentiment de Mgr Grechi les membres du Conseil fédéral, Monsieur Grechi ne paraissait plus jouir de la confiance nécessaire à l'exercice de ses fonctions de consul; puis il a exprimé l'espoir que le Gouvernement Royal prendrait de son propre mouvement une ~~décision de nature~~<sup>des</sup> à satisfaire l'opinion publique en Suisse.

Ses ouvertures étant restées jusqu'à ce jour sans effet et même sans réponse, Mons. le Président de la Conf. se voit dans la nécessité d'informer S. Exc. Mons. le Ministre d'Italie ~~qu'il estime ne plus pouvoir tarder longtemps à communiquer officiellement la Cour de cassation à que des premiers jours de mois prochain lors il provoquera à sa part la décision qui lui paraîtra le plus convenable~~ que la solution de cette fâcheuse affaire ne pouvant être retardée plus longtemps, il provoquera une décision du Cons-fédéral dès l'expiration de ce mois.

Bern le 1<sup>er</sup> Septembre 1884.

V. Seft

